

Avis de convocation à *l'assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires*

Vous êtes invité à assister à notre assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de 2023

Quand

Le 11 mai 2023
11 h (heure de l'Est)

Où

Siège social de Manuvie
200 Bloor Street East
Toronto, Canada

Comment y assister

Notre assemblée annuelle de 2023 se tiendra en personne à l'adresse indiquée ci-dessus et sous forme de webdiffusion en direct en ligne au <https://web.lumiagm.com/467771061>

Veuillez lire attentivement la rubrique sur le vote qui commence à la page 7 pour obtenir des renseignements détaillés sur la façon d'assister à l'assemblée, d'exercer son droit de vote et de poser des questions. Pour de plus amples renseignements et des mises à jour sur la façon d'assister à l'assemblée, veuillez consulter notre site Web (<https://www.manulife.com/fr/investors/annual-meeting.html>).

Quatre points à l'ordre du jour

- Recevoir les états financiers consolidés et les rapports des auditeurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Élire les administrateurs
- Nommer les auditeurs
- Se prononcer sur la rémunération des membres de la haute direction

Les autres questions dûment soumises à l'assemblée seront examinées, mais nous n'avons pas connaissance d'autres questions en ce moment. L'assemblée annuelle de La Compagnie d'Assurance vie Manufacturers aura lieu au même moment et sera également tenue en personne et webdiffusée en direct.

Tout le monde peut assister à l'assemblée, mais vous devez vous inscrire à titre d'actionnaire ou de fondé de pouvoir pour y voter ou poser des questions.

Par ordre du conseil d'administration.

La secrétaire générale,



Antonella Deo

Le 15 mars 2023